

CAMIEG : qui a choisi Nanterre ?

Afin d'améliorer la qualité de service et la proximité, l'étude de centralisation de la gestion du régime maladie était confiée au Comité de Coordination, celui-ci ayant travaillé, dès 2004, sur ce chantier d'Infogérance (sous-traitance en externe des actes de traitement de remboursements). Télécharger le tract au format PDF